



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nombre de lits de réanimation disponibles et covid-19

Question écrite n° 33538

Texte de la question

M. Fabrice Brun attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le nombre de lits de réanimation disponibles à l'aube de la seconde vague de covid-19. Le 14 juillet 2020, le Président de la République, lors de son allocution télévisée, déclarait que le pays serait prêt pour une deuxième vague. Le 27 août 2020, lors d'une conférence de pré-rentree, le ministre des solidarités et de la santé avait indiqué que, si la situation le nécessitait, « 12 000 lits de réanimation [pourraient] être disponibles ». L'objectif annoncé du Gouvernement était alors de disposer de 12 000 lits *a priori* contre 5 000 environ en capacité habituelle. Alors que la France connaît un rebond de l'épidémie de covid-19, avec une augmentation du nombre de contaminations, des hospitalisations et des admissions en réanimation, il apparaît que cette annonce gouvernementale n'a pas été suivie d'effet. Pire, selon certains directeurs d'établissements, au mois d'août 2020 la logique dite des plans d'économie a repris le dessus avec la poursuite des fermetures des lits, y compris des lits de réanimation. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer si, après la première vague, des fermetures de lits, y compris de lits de réanimation, ont eu lieu. Il lui demande également de lui transmettre un état précis du nombre de lits de réanimation disponibles ainsi que les mesures envisagées afin de pouvoir faire face à la deuxième vague de covid-19 qui se profile et d'augmenter de façon durable la capacité hospitalière de réanimation dans le pays.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33538

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7676

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)